

LA FORCE
DU RÉSEAU

Fédération des chambres
de commerce du Québec



fccq

Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau d'affaires au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Mission

Promouvoir la liberté d'entreprendre qui s'inspire de l'initiative et de la créativité afin de contribuer à la richesse collective en coordonnant l'apport du travail de tous.



Table des matières

Mot des présidents	2
Tournée des chambres	5
Accréditation	6
Tournée corporative	8
Vision économique	10
Interventions publiques	12
Colloque Action régions ressources	20
Corridors de commerce	21
Congrès 2005	24
Mercuriades 2006	26
Partenariats	30
Publications	32
Bureau de direction	33
Bureau des gouverneurs	34
Conseil d'administration	35
Comités	38
Personnel de la FCCQ	40

Mot des présidents

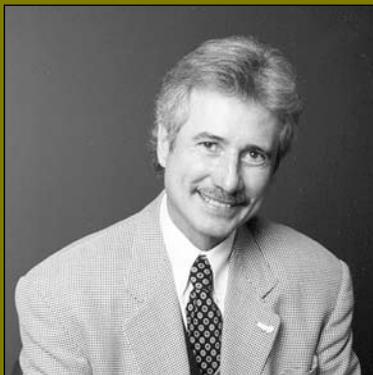
2005-2006 : l'année d'un Québec gagnant

De Cap-aux-Meules à Bécancour, en passant par Québec, Albany, Montréal, Burlington et Ottawa, c'est avec grande fierté que nous retraçons avec vous les grandes lignes de notre parcours 2005-2006. En cette année charnière de notre histoire, toutes nos actions ont convergé vers un objectif ambitieux certes, mais combien inspirant, celui de bâtir la force de notre économie, de favoriser la croissance de nos entreprises et de faire du Québec, un Québec gagnant.

Bien sûr, cette ambition de bâtir un Québec gagnant s'est également étendue à Sorel, Saguenay, Gaspé, Trois-Rivières, Sainte-Agathe-des-Monts, Joliette, Rouyn-Noranda et bien d'autres. Autant de villes et de régions que nous avons visitées afin de bien cerner vos préoccupations et partager avec vous les axes d'intervention contenus dans notre vision économique. D'ailleurs, nos fructueux échanges ont donné lieu à de nombreuses prises de position publiques, telles que des recommandations sur la future *Stratégie de développement économique régional*, l'avenir des soins de santé, la stratégie énergétique et la relance des grands projets hydroélectriques, sans oublier la loi sur la formation de la main-d'œuvre.

Cap-aux-Meules, Îles de la Madeleine, le 3 octobre 2005

Lors de l'**assemblée générale annuelle**, nous recevons le flambeau des mains du président sortant, M. Mathieu Bouchard. Profitant de l'impulsion donnée par les succès de l'année 2004-2005, nous entamons la nouvelle année avec la ferme intention de continuer à remplir pleinement notre rôle de plus important réseau d'affaires au Québec. De plus, nous souhaitons concrétiser la vision économique du mouvement des chambres de commerce, non seulement pour bien servir nos membres, mais



Robert Cloutier

Président du conseil 2005-2006



Françoise Bertrand

Présidente-directrice générale

également pour mieux interpeller les gouvernements et les différents intervenants socioéconomiques sur les directions à prendre afin que les entreprises d'ici soient plus compétitives et qu'elles évoluent dans un environnement innovant et concurrentiel.

Albany, le 5 octobre 2005

Le congrès à peine terminé, nous nous retrouvons dans la capitale de l'État de New York pour le **3^e Sommet Québec – New York**. En vue de favoriser l'essor des relations commerciales entre le Québec et son voisin américain, la FCCQ et les membres du comité des Gouverneurs des corridors de commerce demandent au premier ministre Jean Charest et au Gouverneur Pataki d'appuyer leurs démarches auprès du gouvernement fédéral afin que le poste frontalier de Lacolle devienne un *Poste d'excellence*. En ce sens, les investissements en infrastructures annoncés en mai dernier dans le cadre du premier budget du gouvernement Harper nous laissent de bonnes raisons de croire que le message a été bien compris.

Québec, le 8 février 2006

C'est à cette date historique que le conseil d'administration adopte la **vision économique** *Pour un Québec gagnant*, qui guidera les actions et les interventions de la FCCQ pour les prochaines années.

Québec, les 29 et 30 mars 2006

La seconde édition du **colloque Action régions ressources** aborde cette année plus spécifiquement la question de la main-d'œuvre. Renouvelant l'immense succès obtenu l'année dernière, le colloque 2006 a permis de mettre en réseau les forces et les initiatives respectives des chambres de commerce à l'œuvre dans les régions ressources. Entre autres pratiques gagnantes pour assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée ainsi que l'adéquation entre la formation offerte et les besoins des entreprises, soulignons un rapprochement plus soutenu avec les populations autochtones, un meilleur accompagnement des jeunes entrepreneurs, grâce à la mise sur pied de programmes de mentorat, et la recherche ciblée de travailleurs immigrants répondant aux besoins particuliers des entreprises en régions ressources.

Montréal, le 19 avril 2006

Afin de souligner les succès de l'entrepreneuriat québécois, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le président de BCE, M. Michael Sabia, et 1 000 personnalités du milieu des affaires sont réunis au Palais des congrès pour le gala du 26^e concours **Les Mercuriades**. Quatorze entreprises ayant démontré un savoir-FAIRE exceptionnel se sont vu remettre un prestigieux trophée Mercure. Voilà une autre excellente raison d'être confiants en l'avenir entrepreneurial du Québec!

Ottawa, le 3 mai 2006

Les entreprises québécoises et canadiennes célèbrent une grande victoire en ce jour du dépôt du premier budget du gouvernement Harper. En effet, ce dernier annonce **l'élimination de la taxe fédérale sur le capital**, mettant ainsi un terme à une longue bataille menée par le milieu des affaires, la FCCQ en tête. Il ne reste maintenant qu'à convaincre le gouvernement du Québec d'accélérer son échéancier pour abolir complètement cette taxe totalement contre-productive.

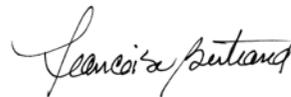
Burlington, le 24 mai 2006

C'est en présence du ministre Raymond Bachand et du Gouverneur James Douglas que la FCCQ signe une entente avec la *Vermont Chamber of Commerce*. Cette entente officialise la création du **Corridor de commerce Québec – Vermont** et pose les balises de relations économiques prospères et durables dans le cadre du Corridor Québec – Nouvelle-Angleterre.

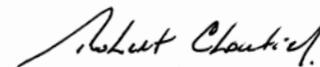
Bécancour, le 14 octobre 2006

Réunis en plein cœur du Québec pour le congrès 2006, nous sommes enchantés de constater que le processus d'accréditation a littéralement le vent dans les voiles. C'est donc avec beaucoup de fierté que nous reconnaissons les 16 premières chambres de commerce québécoises accréditées qui démontrent sans l'ombre d'un doute que le mouvement des chambres de commerce représente efficacement et pertinemment les intérêts des gens d'affaires et des entreprises du Québec.

Au terme de ce parcours jalonné de nombreuses réalisations, nous souhaitons remercier chaleureusement tous nos membres corporatifs et affiliés, les membres de nos comités, du bureau de direction, du conseil d'administration et de la permanence de la FCCQ. Par vos actions et vos initiatives, vous contribuez à favoriser le dynamisme économique de chacune des régions du Québec et vous participez activement à la consolidation d'un Québec compétitif, innovateur et, bien sûr, gagnant. À chacun d'entre vous, merci!



Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale



Robert Cloutier
Président du conseil 2005-2006

Tournée régionale des chambres de commerce

Encore une fois cette année, la FCCQ a sillonné les routes du Québec pour aller à la rencontre des chambres de commerce locales, membres de son réseau.

Toujours soucieuse de mieux répondre aux besoins de ces dernières et de maintenir un rapport d'étroite collaboration avec elles, la FCCQ a rendu visite à 49 chambres de commerce réparties dans 11 régions du Québec. Ces rencontres privilégiées avec les administrateurs et les permanents ont permis de faire le point sur les progrès accomplis dans les différents dossiers menés par la FCCQ et surtout d'échanger sur les enjeux importants pour chaque région afin d'aligner les actions de la FCCQ sur les réalités et les préoccupations des chambres locales.

De plus, cette tournée a été l'occasion pour les représentants de la FCCQ de présenter la vision économique *Pour un Québec gagnant* et de voir comment celle-ci peut se réaliser dans les activités de chacune des chambres.



Accréditation

Une image de marque forte d'une chambre de commerce en assoit la crédibilité et lui donne un avantage concurrentiel de premier plan. Voilà pourquoi les administrateurs des chambres de commerce du Canada ont mis sur pied un mécanisme qui leur permet désormais d'obtenir une accréditation témoignant officiellement de la solidité et de la crédibilité de leur organisme. Véritable engagement de la part des chambres envers leurs membres et leurs partenaires, l'accréditation veille à ce que la chambre joue son rôle selon des règles bien définies et qu'elle agisse en conformité avec un certain nombre d'exigences.

Pour que cette reconnaissance soit pleinement acceptée par les pairs, les partenaires et le public, le réseau des chambres de commerce canadiennes a confié le mandat d'attribuer les accréditations à un organisme indépendant sans but lucratif créé en 2004, le Conseil d'accréditation des chambres du Canada (CACC).

Le CACC délivre présentement deux types de reconnaissance : l'accréditation et l'accréditation avec distinction. Pour obtenir une accréditation, une chambre de commerce doit satisfaire aux exigences de trois grands secteurs portant sur les points suivants :

- les politiques et la défense d'intérêts;
- les services et les programmes offerts aux membres;
- l'administration et le fonctionnement.

Quant à l'accréditation avec distinction, une chambre qui désire l'obtenir doit, en plus de satisfaire aux trois secteurs ci-haut mentionnés, répondre à deux exigences supplémentaires, en démontrant premièrement qu'elle observe des règles de gouvernance plus strictes et deuxièmement, qu'elle s'est dotée d'un plan d'action stratégique à long terme couvrant plusieurs années.

La FCCQ lançait donc, en 2005-2006, son processus d'accréditation auprès de l'ensemble de ses membres. Jusqu'à présent, 16 chambres ont obtenu leur accréditation, ce qui représente pas moins de 10 % des membres de la FCCQ.



La FCCQ félicite les 16 premières chambres de commerce accréditées :

Chambres de commerce accréditées avec distinction

Grande taille

- Chambre de commerce de Chicoutimi
- Chambre de commerce du Haut-Richelieu
- Chambre de commerce de Québec
- Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Taille moyenne

- Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
- Chambre de commerce de Val-d'Or

Chambres de commerce accréditées

Grande taille

- Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

Taille moyenne

- Chambre de commerce de Bécancour
- Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
- Chambre de commerce de Fleurimont
- Chambre de commerce de Rimouski
- Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts
- Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville

Petite taille

- Chambre de commerce du Lac-des-Deux-Montagnes
- Chambre de commerce de la MRC du Rocher-Percé
- Chambre de commerce de Ville-Marie

Tournée corporative

Cette année, 250 entreprises ont reçu la visite d'un représentant de la FCCQ, dont plus de 60 % pour la première fois. La tournée corporative a donc permis de consolider le membership de la FCCQ et d'échanger sur les grands enjeux socioéconomiques du Québec. Ceci, en offrant aux entreprises membres une tribune de premier plan, que ce soit par le biais de leur participation aux différents comités – pour faire entendre leurs préoccupations quant aux nombreux dossiers – ou grâce aux carrefours d'influence, véritables lieux d'échanges privilégiés avec de grandes personnalités d'affaires d'ici et d'ailleurs. En outre, les nombreuses visites effectuées auprès d'entreprises non membres ont permis à la FCCQ de présenter son offre de service et de démontrer son intérêt et sa compréhension des enjeux reliés aux divers secteurs industriels. Ces rencontres personnalisées ont d'ailleurs porté fruits puisqu'elles se sont soldées par l'adhésion de plusieurs nouveaux membres.

L'année 2005-2006 a également été marquée par l'embauche de nouvelles ressources aux ventes, ce qui a permis à la FCCQ de mettre sur pied une solide équipe, plus à l'écoute que jamais des besoins et des commentaires de ses membres. De plus, la mise en place d'un nouveau système informatique à guichet unique facilite la gestion des dossiers et de l'offre de service faite par les représentants de la FCCQ.

Cercle des partenaires

Le Cercle des partenaires de la FCCQ est un groupe exclusif qui réunit de grandes entreprises ayant un rayonnement important et une influence déterminante, tant au Québec que sur la scène internationale. Les entreprises membres du Cercle des partenaires sont :

Alcan

Banque Nationale du Canada

Bell Canada

BMO Groupe financier

Bombardier

CN

Chemin de fer Canadien Pacifique

Hydro-Québec

Mouvement Desjardins

Raymond Chabot Grant Thornton

RBC Banque Royale

Transcontinental

Forum affaires

Divisé en trois catégories, Or, Argent et Bronze, le Forum affaires regroupe des entreprises ayant un impact direct sur le développement de leur secteur d'activité et, par le fait même, sur le développement économique du Québec. Voici la liste des membres du Forum affaires Or :

Alcoa

Alimentation Couche-Tard

Aluminerie Alouette

Astra Zeneca International

Bell Helicopter Textron

Cascades

Compagnie Pétrolière Impériale

Eli Lilly and Company

Ernst & Young

Gaz Métro

General Motors du Canada

Groupe CGI

Groupe Pages Jaunes

Imperial Tobacco

La Brasserie Labatt

Loto-Québec

Mercer

Merck Frosst Canada

Molson

Noranda

Pfizer Canada

Power Corporation du Canada

Pratt & Whitney Canada

Provigo

Quebecor

Radio Nord Communications

Samson Bélair/Deloitte & Touche

Saputo

Shell

Shire BioChem

SNC-Lavalin

Société des alcools du Québec

Tembec

The Gazette

Par leur contribution indéniable à la vitalité économique du Québec, les entreprises membres du Cercle des partenaires ou du Forum affaires sont des participantes de premier ordre lors de l'élaboration des contenus dans le cadre des travaux des comités, essentiels pour appuyer de façon pertinente les actions de la FCCQ.

Vision économique

Pour un Québec gagnant

Adoptée le 8 février 2006 par les membres du conseil d'administration de la FCCQ, la vision économique *Pour un Québec gagnant* guidera les actions et les interventions de la FCCQ pour les prochaines années.

Fruit d'une vaste consultation, la vision économique est l'aboutissement du travail d'une année complète, qui a animé tant les membres corporatifs que les 164 chambres de commerce affiliées à la FCCQ, représentant plus de 57 000 membres.

Cet exercice est une première de la part d'un organisme tel que la FCCQ dont la grande force est de représenter les gens d'affaires de l'ensemble des régions du Québec. Pour la communauté d'affaires québécoise, être concurrentiel ne suffit pas, il faut être gagnant. Cette vision d'un Québec gagnant est d'abord et avant tout celle d'un Québec innovateur dont la prospérité repose sur une meilleure exploitation de ses atouts, sur la croissance de ses entreprises et sur la concertation continue des partenaires économiques.

Cette ambition est illustrée, dans sa diversité, à travers les axes d'intervention et les secteurs d'activité que les membres de la FCCQ ont jugés stratégiques pour assurer la croissance des entreprises.

Huit axes prioritaires d'intervention

- 1.** Cultiver l'entrepreneuriat
- 2.** Réorienter la structure industrielle vers davantage de création de richesse
- 3.** Agir sur les facteurs directs de productivité
- 4.** Favoriser le développement d'une main-d'oeuvre plus qualifiée, plus disponible et mieux adaptée aux besoins des entreprises
- 5.** Appuyer l'exploitation de notre potentiel énergétique en tant que levier économique, tout en améliorant notre efficacité énergétique
- 6.** Encourager le gouvernement à poursuivre la transformation de l'appareil gouvernemental et à se recentrer davantage sur son rôle de facilitateur plutôt que sur celui d'entrepreneur
- 7.** Dynamiser notre potentiel d'innovation
- 8.** Attirer les investisseurs étrangers et les partenaires commerciaux les plus stratégiques

Dix secteurs stratégiques

1. L'agroalimentaire
2. Les mines et métaux
3. La foresterie et les pâtes et papiers
4. La fabrication de matériel de transport
5. Les sciences de la vie
6. Le réseau de distribution, le transport et la chaîne d'approvisionnement
7. Les communications, les technologies de l'information et le multimédia
8. La culture
9. Le tourisme
10. Les services financiers

Des régions gagnantes pour un Québec gagnant

La vision économique *Pour un Québec gagnant* exprime l'engagement des membres de la FCCQ d'agir et de prendre eux-mêmes les mesures qui s'imposent afin de favoriser la croissance de leur entreprise et, par le fait même, le dynamisme économique de chacune des régions du Québec. Car si toutes les régions sont gagnantes, alors seulement, le Québec sera lui aussi gagnant.

Le contexte actuel, caractérisé par l'intensification de la concurrence internationale et par le besoin conséquent de mettre en valeur les atouts du Québec, nous invite à optimiser la capacité concurrentielle de chacune des régions. Pour y parvenir, il est donc nécessaire de mettre en réseau les forces respectives des régions ressources, des régions centrales, de la Capitale-Nationale et de la Métropole.

Interventions publiques

En tant que plus important réseau d'affaires au Québec, la FCCQ se distingue par sa capacité unique de représenter l'ensemble des gens d'affaires d'ici, que ces derniers proviennent de grandes, moyennes ou petites entreprises, quel que soit leur région ou leur secteur d'activité.

Fort d'un membership aussi représentatif de l'ensemble des acteurs de l'économie québécoise, la FCCQ interpelle régulièrement les gouvernements et les différents intervenants socioéconomiques sur les directions à prendre afin que nous puissions bâtir une économie québécoise plus forte, que les entreprises d'ici soient plus compétitives et qu'elles évoluent dans un environnement innovant et concurrentiel.

Pour conforter la pertinence de ses prises de position publiques, les comités de la FCCQ sont formés à la fois de représentants de chambres de commerce et de gens d'affaires provenant directement des entreprises québécoises.

Budget provincial 2006-2007

Le gouvernement reprend le contrôle de la dette, mais ne mise pas assez sur le développement économique

Le 23 mars, jour de la présentation du budget provincial, la FCCQ réagissait positivement à la création du Fonds des générations, dédié au remboursement de la dette. Bien que, selon la Fédération, l'approche adoptée par le gouvernement demandera un certain temps pour dégager une marge budgétaire, elle contribuera à la responsabilisation des citoyens face aux générations futures.

En outre, la FCCQ a été heureuse de constater que ses recommandations sur la décentralisation et la régionalisation, issues du colloque Action régions ressources de février 2005, ont été retenues par le gouvernement. Finalement, selon la FCCQ, la baisse de l'imposition des PME de 8,5 à 8 % contribuera à une certaine amélioration du climat d'affaires, mais le Québec est encore loin de pouvoir compter sur une compétitivité fiscale dont les entreprises ont besoin pour bâtir un Québec gagnant.

Budget fédéral 2006

L'abolition de la taxe sur le capital, une grande victoire pour un Québec gagnant

Le 3 mai 2006, suite au dépôt du budget fédéral, la FCCQ acquiesçait d'emblée à l'annonce d'une série de mesures qui accroîtront la capacité concurrentielle de notre économie ainsi que celle des entreprises québécoises et canadiennes. Parmi ces mesures, la FCCQ souligne l'élimination de la taxe fédérale sur le capital qui vient mettre un terme à une longue bataille du milieu des affaires. En effet, ce dernier, avec la FCCQ à sa tête, a toujours réclamé l'abolition de cette taxe qui pénalise l'investissement et, conséquemment, la création de richesse.

Outre l'élimination de la surtaxe des sociétés annoncée pour le 1^{er} janvier 2008, la FCCQ se réjouit que le gouvernement ait instauré des mesures pour rééquilibrer l'arbitrage des investisseurs entre les sociétés en capital-actions et les fiducies de revenus. De plus, tout en rassurant les marchés financiers, la hausse annoncée des crédits d'impôt sur les dividendes admissibles sera favorable à l'investissement.

L'avenir des soins de santé

Le 25 mai 2006, dans le cadre des consultations publiques sur l'avenir des soins de santé au Québec, la FCCQ a plaidé pour que le secteur privé puisse offrir davantage de soins au public afin d'accroître l'efficacité du système, tout en respectant la capacité collective de payer des Québécois. Aux yeux de la FCCQ, accorder plus de place au secteur privé est non seulement souhaitable, mais absolument nécessaire afin d'assurer la qualité des soins et leur accessibilité à l'ensemble de la population. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'ouverture au privé n'est pas une menace à l'intégrité du système public, mais peut très bien agir en complémentarité.

La Fédération croit que le recours au secteur privé, encadré par une réglementation appropriée, permettrait d'introduire une saine concurrence dans le domaine des soins de santé, une émulation qui favoriserait une plus grande efficacité du système public et un meilleur contrôle de la croissance des coûts. De plus, permettre au secteur privé d'élargir son champ d'activités pourrait certainement contribuer à revitaliser certains services, compte tenu de la capacité d'innovation et de la rapidité de réaction inhérentes à ce secteur.

En outre, la FCCQ estime que l'ouverture au financement privé devrait s'étendre, dans une seconde étape, au-delà des trois chirurgies électives proposées. Selon la Fédération, il ne s'agit pas seulement de diminuer les listes d'attente, mais aussi d'augmenter l'efficacité de la fourniture de l'ensemble des services de santé.

La FCCQ est d'avis que, dans son analyse des solutions permettant d'améliorer la performance et l'efficacité de la prestation de services de santé, le gouvernement devrait aussi évaluer la possibilité de rentabiliser certaines installations des établissements publics en favorisant leur utilisation par le secteur privé (par voie de location ou autre entente contractuelle). Finalement, la FCCQ estime que le recours à l'impartition, au secteur privé, des services auxiliaires, tels les services de buanderie et de cafétéria, devrait aller de soi. Quant à l'intervention de M. Claude Castonguay concernant une solution adoptée par plusieurs pays de l'OCDE, soit le ticket modérateur, la FCCQ est convaincue qu'il faut analyser cette voie de façon sérieuse.

Enfin, la FCCQ a réagi très positivement à la décision du gouvernement de privilégier la formule PPP dans le cadre des nouvelles constructions afférentes aux hôpitaux universitaires. Selon la FCCQ, l'approche PPP, grâce aux plans d'affaires et la capacité de prévoir qui en découlent, permettra très certainement au gouvernement de faire des choix judicieux en amont plutôt qu'en aval. Ainsi, il n'y aura pas de mauvaises surprises et, une fois les étapes franchies, les projets démarreront sur des bases solides, éprouvées et transparentes.

La Stratégie énergétique

En mai, la FCCQ s'est réjouie lors du dévoilement de la *Stratégie énergétique du Québec*, notamment en ce qui a trait à la volonté du gouvernement de relancer les grands projets hydroélectriques et d'utiliser davantage notre richesse énergétique comme levier de développement économique. Selon la FCCQ, le dégagement d'une marge de manœuvre énergétique permettra au Québec d'assurer la sûreté de ses approvisionnements, tout en tirant profit du marché de l'exportation d'énergie, ce qui pourra augmenter le bénéfice collectif associé à l'exploitation de la richesse que nous possédons.

La FCCQ seconde les efforts consentis à la diversification énergétique, tant en ce qui concerne les nouvelles formes d'énergie (l'éthanol, par exemple), que les modes de production de l'énergie (hydroélectrique, éolienne). Cette diversification diminuera la vulnérabilité de l'économie à des aléas capables d'entraîner une flambée des prix pour une forme d'énergie en particulier, ou même d'en réduire la disponibilité.

Par ailleurs, la FCCQ a remis en question la décision du gouvernement de ramener de 175 MW à 50 MW la limite en deçà de laquelle Hydro-Québec doit obligatoirement offrir le tarif L pour un nouveau projet. Rappelons que, dans le cadre des consultations publiques sur la stratégie énergétique, la FCCQ avait fortement insisté sur le fait que le développement économique du Québec passe inévitablement par un soutien énergétique adéquat aux entreprises créatrices d'emplois, notamment en ramenant leurs tarifs d'électricité à des taux concurrentiels. Ceci est d'autant plus important compte tenu du contexte de mondialisation et de la concurrence accrue sur les marchés internationaux.

Finalement, la FCCQ a été déçue de constater que les petites centrales hydroélectriques ne soient pas reconnues comme un outil de développement et de création de richesse pour les régions du Québec. L'ouverture mitigée au développement des petites centrales est décevante, surtout que, dans le cadre de son mémoire sur la politique énergétique, la FCCQ recommandait même de rehausser de 50 MW à 100 MW le seuil en deçà duquel le développement d'un site hydroélectrique de petite envergure devrait être confié aux producteurs privés.

Centrale Eastmain 1-A

Dans le cadre des consultations sur le projet de construction de la centrale Eastmain 1-A, la FCCQ a fait valoir que ce projet doit impérativement voir le jour dans les plus brefs délais, notamment en raison des nombreuses retombées économiques qu'il engendrera, tant pour le Québec dans son ensemble que pour bon nombre de ses régions.

Pour la FCCQ, le projet de construction de la centrale Eastmain 1-A par Hydro-Québec Production, qui se veut le plus grand projet d'aménagement hydroélectrique de la décennie, aura des retombées économiques des plus bénéfiques pour des régions du Québec qui en ont grandement besoin, comme le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-St-Jean.

Port méthanier

Le 14 juin 2006, la FCCQ a profité de sa participation aux audiences du BAPE concernant l'implantation d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna pour insister à nouveau sur l'importance pour le Québec de se doter, au minimum, d'une seconde source d'approvisionnement en gaz naturel, par le biais d'un ou de plusieurs terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent.

Formation de la main-d'œuvre

Le 14 février 2006, dans le cadre des consultations sur la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, la FCCQ a fortement recommandé au gouvernement de voir au-delà de la loi du 1 % et de mettre en place de nouvelles mesures visant à rehausser efficacement les compétences de l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise.

Ainsi, selon la FCCQ, au lieu de chercher à renforcer les exigences réglementaires de cette loi et de lui conférer une légitimité administrative, il faut concentrer les efforts afin d'enrichir l'offre de formation aux petites et moyennes entreprises et de faciliter un accès plus souple à la formation, notamment pour les travailleurs en régions éloignées. D'ailleurs, cette approche globale serait tout aussi appropriée pour les grandes entreprises, car elles doivent également bénéficier d'une offre de formation renouvelée, compatible avec les nouvelles réalités organisationnelles et la concurrence accrue sur les marchés nationaux et internationaux.

D'ailleurs, en juin dernier, la FCCQ s'est associée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de sa *Stratégie d'action pour la formation professionnelle et technique*. La FCCQ mobilisera son réseau afin de favoriser un partenariat plus soutenu entre les milieux d'enseignement et d'affaires dans toutes les régions du Québec.

La FCCQ estime qu'il n'y a plus de raison, s'il y en a déjà eues, que les univers scolaires et d'affaires évoluent en vase clos et elle croit qu'une stratégie favorisant une concertation des différents acteurs – entreprises, chambres de commerce, cégeps ou commissions scolaires – est une formule gagnante pour assurer la compétitivité du Québec.

Projet de Loi 124 : Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance

En novembre 2005, dans le cadre des consultations sur le projet de Loi 124, *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, la FCCQ, en collaboration avec le Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec (RJGAQ), a présenté un mémoire appuyant la réforme des services de garde pour en assurer la pérennité, mais à la condition *sine qua non* qu'elle se fasse au profit de services de qualité.

La FCCQ a rappelé que les services de garde coûtent quelque 1,5 milliard de dollars aux contribuables québécois, soit 5,7 millions \$ par jour de garde, et c'est pourquoi elle a applaudi la volonté du gouvernement d'assurer une saine gestion afin d'éviter une croissance exponentielle des coûts. Par ailleurs, d'après la Fédération, notre choix de société de nous doter de services publics accessibles et de qualité exige que nous travaillions de manière concertée afin d'en assurer la pérennité. C'est précisément dans cette optique que la FCCQ et le RJGAQ, en s'inspirant de l'expérience française, estimaient que les places en service de garde devraient être consenties exclusivement aux parents qui sont sur le marché du travail, à ceux qui sont en recherche intensive d'emploi et à ceux qui participent à des formations pour réintégrer le marché de l'emploi.

Stratégie de développement économique

En octobre 2005, à la suite du dévoilement de la nouvelle *Stratégie gouvernementale de développement économique*, la FCCQ était heureuse de constater que le gouvernement avait fait un choix judicieux en révisant ses façons de faire et en redéfinissant son rôle comme facilitateur plutôt qu'entrepreneur.

La FCCQ a également soutenu le gouvernement dans sa volonté de créer les meilleures conditions possibles pour que les entreprises d'ici continuent à grandir et à prospérer en sol québécois et pour que le Québec attire davantage d'investissements étrangers. Plus particulièrement, la FCCQ a salué la décision du gouvernement de soutenir l'innovation et la croissance des exportations québécoises. Par ailleurs, puisque les rivalités régionales nuisent à la cohésion économique et au développement de la province, la FCCQ a très favorablement accueilli le fait que le gouvernement tienne compte, dans sa stratégie de développement, de l'interrelation entre les régions du Québec et la Métropole.

Le développement des grands projets

Le développement des grands projets, ou plutôt l'immobilisme qui les guette, a fait couler beaucoup d'encre cette année. Étant le plus ardent défenseur du développement économique au Québec, la FCCQ s'est prononcée à maintes reprises afin que tout soit mis en œuvre pour que chaque projet porteur puisse profiter de conditions sociales, économiques, politiques et environnementales optimales à sa réalisation.

La FCCQ constate que, depuis quelques années, le syndrome du « pas dans ma cour » semble largement prévaloir sur les intérêts de l'ensemble de la population et il s'avère que l'intérêt de quelques-uns, qui se proclament aisément « coalition », entrave le droit au développement des collectivités. Toujours selon la FCCQ, cette situation de rejet systématique des projets structurants pour l'économie québécoise ne peut durer plus longtemps. Le message envoyé à des investisseurs québécois, canadiens et étrangers nuit considérablement à la réputation du Québec, à sa capacité concurrentielle ainsi qu'à son développement économique.

En mars, la FCCQ a donc été extrêmement déçue de constater que le projet du bassin Peel ne verrait pas le jour. Durant la même période, la FCCQ a joint sa voix à celle de la Chambre de commerce et d'industrie de Magog-Orford (CCIMO) pour appuyer un projet de développement durable du Mont Orford et dénoncer les faussetés véhiculées par les opposants.

Une lueur d'espoir se manifeste à l'horizon. Le projet du Territoire le Massif, du promoteur Daniel Gautier dans la région de Charlevoix, a démontré que tous les intervenants socioéconomiques d'une région – chambres de commerce, MRC, municipalités, CRÉ, CLD, syndicats, etc. – étaient parfaitement capables de se mobiliser et de se concerter lorsqu'il s'agit de faire naître un projet porteur pour une région. Toujours en collaboration avec une chambre locale, la Chambre de commerce de Charlevoix, la FCCQ a appuyé publiquement ce projet faisant valoir qu'il serait bénéfique non seulement pour l'économie de Charlevoix, mais aussi pour l'ensemble du territoire québécois en bonifiant l'offre récréotouristique du Québec.

Finalement, le 27 septembre 2006, en regard des résultats mis en lumière par une étude sur les causes et les conséquences de l'abandon des projets du bassin Peel et du Suroît qu'elle a commandée, la FCCQ dévoilait ses recommandations visant à contrer l'immobilisme et à raviver l'entrepreneuriat au Québec, notamment par la création d'une *agence d'analyse économique*.

Commission parlementaire sur les véhicules hors route (VHR)

En juin, dans le cadre de la commission parlementaire sur les véhicules hors route (VHR), la FCCQ, accompagnée par la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts, s'est prononcée en faveur d'une utilisation

restreinte de l'immunité contre les poursuites judiciaires, en autant que cette immunité assure un environnement favorable à la réussite des activités des tables de concertation régionales, seul moyen d'assurer la pérennité de cette industrie créatrice de richesse pour la grande majorité des régions du Québec.

Compte tenu du caractère extraordinaire de cette mesure et de l'urgence d'en arriver à un consensus dans le cadre de la pratique de cette activité structurante, la FCCQ privilégie une immunité de trois ans, au lieu de cinq, assortie d'une révision au bout de deux ans afin de procéder à des réajustements plus rapidement, si cela est nécessaire.

La FCCQ prévoit que le principal défi auquel les tables de concertation auront à faire face dans la détermination des tracés des sentiers de VHR consistera à respecter les besoins des populations et l'environnement des différentes régions, tout en favorisant le dynamisme des activités découlant de la pratique du loisir en VHR. Le second défi résidera dans la création de réseaux interrégionaux à caractère permanent et bien intégrés qui permettront de maximiser les retombées économiques en région.

La FCCQ a rappelé que la pratique du loisir en VHR engendre, pour le Québec, des recettes annuelles de plus de 1,3 milliard de dollars et 14 000 emplois directs et indirects dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, des services de location, des concessionnaires, des stations services et, plus largement, du commerce de détail. La pratique du loisir en VHR est donc un segment touristique très porteur pour la grande majorité des régions du Québec, d'autant plus que celui-ci compte parmi les leaders mondiaux dans ce domaine d'activité.

Soulignons qu'en mars 2006, la FCCQ avait déjà attiré l'attention du gouvernement sur le rôle de catalyseur des besoins et des intérêts des gens d'affaires que jouent les chambres de commerce dans toutes les régions du Québec et, conséquemment, a demandé au gouvernement qu'une place soit réservée aux chambres de commerce au sein des tables de concertation régionales.



Transport aérien régional

Le 29 novembre 2005, le président du comité Transport, M. Pierre-André Dugas, vice-président, Division Transport, Génivar Groupe Conseil Inc. et le vice-président, Affaires publiques de la FCCQ, M. Bernard Hogue, ont participé à une réunion de consultation portant sur le dossier du transport aérien dans les régions du Québec. Sous la présidence de la ministre déléguée aux Transports, M^{me} Julie Boulet, cette réunion regroupait également des représentants des régions et des compagnies aériennes.

La FCCQ a demandé que le gouvernement du Québec s'assure que les populations en région puissent compter sur une plus grande fréquence de vols, une plus grande qualité de service et un plus grand nombre de villes desservies. La FCCQ a également proposé un moratoire de six mois en ce qui concerne le renouvellement de l'entente avec le principal transporteur aérien régional, afin d'évaluer la pertinence de signer une entente avec une ou plusieurs compagnies aériennes.

Colloque Action régions ressources

Les 29 et 30 mars 2006, la FCCQ, des représentants des chambres locales, des gens d'affaires en provenance des régions ressources ainsi que des observateurs gouvernementaux se sont réunis à Québec pour le second colloque Action régions ressources. Cette année, le colloque était présidé par M. Roch Dubé, président du comité Action régions ressources, vice-président au bureau de direction de la FCCQ et président et chef de la direction du Groupe Bell Nordiq.

Placé sous le thème de l'emploi et s'articulant autour d'ateliers sur la formation, l'immigration et l'entrepreneuriat en régions ressources, le colloque a permis de mettre en lumière les difficultés rencontrées, mais aussi et surtout, une multitude d'initiatives locales propices au développement d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée en région, ainsi qu'à une meilleure adéquation entre la formation offerte et les besoins des entreprises.

Les discussions ont fait ressortir, comme pierre angulaire d'une action apte à porter fruits, l'arrimage des acteurs et des divers outils servant au développement de la main-d'œuvre, notamment entre les maisons de

formation et les entreprises. Parmi les autres pistes de solution, notons un rapprochement plus étroit avec les populations autochtones, un meilleur accompagnement des jeunes entrepreneurs, grâce à la mise sur pied de programmes de mentorat, et la recherche ciblée de travailleurs immigrants répondant aux besoins spécifiques des entreprises en régions ressources.

Tout comme l'année dernière, c'est le 27 juin que la présidente-directrice générale de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand, le président du conseil, M. Robert Cloutier, et M. Dubé ont rencontré le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, afin de partager avec lui les actes du colloque.

En outre, les chambres de commerce qui participaient au colloque ont demandé à la FCCQ de tracer le portrait de l'aide gouvernementale offerte aux différentes régions du Québec, afin de déterminer quelle part de l'aide gouvernementale est destinée aux régions ressources. Les données mises en lumière par cette étude, combinées aux travaux du comité Régions – regroupant des représentants des régions centrales, ressources, de la Capitale-Nationale et de la Métropole – ont permis à la FCCQ d'élaborer une série de recommandations faisant écho aux demandes des régions. La Fédération a ensuite soumis ces recommandations au gouvernement pour qu'il en tienne compte dans sa future *Stratégie de développement économique régional* qui doit voir le jour au cours de l'automne 2006.

Corridors de commerce

Les corridors de commerce sont nés de la conviction profonde que les initiatives conjointes des milieux d'affaires et des gouvernements sont des solutions aux nombreux défis posés par la mondialisation des marchés et par la préoccupation sans cesse grandissante quant à la sécurité de nos frontières. Ainsi, en 2001, la FCCQ a contribué à la création du Corridor Québec – New York et, plus récemment en 2006, à celle du Corridor Québec – Vermont.

Les corridors de commerce visent principalement à susciter l'émergence et l'essor de partenariats entre les États-Unis et le Canada et s'inscrivent dans un vaste mouvement de coopération économique Nord-Sud auquel participent toutes les régions transfrontalières canado-américaines d'est en ouest du continent.

Pour l'aider dans ses démarches, la FCCQ a créé, en 2004, un comité des Gouverneurs qui, par son expertise, son réseau et son savoir, la guide dans son plan d'action.

Sous la présidence de M^{me} Cynthia Carroll, présidente et chef de la direction, Groupe Alcan Métal Primaire, le comité des Gouverneurs des corridors de commerce est composé de : M. Ronald Bilodeau, vice-président, Affaires gouvernementales, Canadien Pacifique; M. Jean Brassard, vice-président du conseil, Groupe CGI; M^e Raymond Chrétien, associé et conseiller stratégique, Fasken Martineau; M^e Sean Finn, premier vice-président, Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général, Canadien National; M. Pierre Jeannot, président du conseil, Thales Canada; M. Pierre Lortie, conseiller principal, Affaires, Fraser Milner Casgrain; M^{me} Marie-Josée Nadeau, vice-présidente exécutive, Affaires corporatives, et secrétaire générale, Hydro-Québec, ainsi que M. William Spurr, président, Bombardier Transport, Amérique du Nord.

Corridor Québec – New York

En 2005-2006, la FCCQ a continué ses efforts pour améliorer la qualité des relations commerciales entre le Québec et l'État de New York et faire progresser les dossiers économiques communs, plus particulièrement celui concernant la fluidité à la frontière, notamment par le biais de ses activités liées au Corridor Québec – New York.

3^e Sommet économique Québec – New York

Le 5 octobre 2005 s'est tenu à Albany, New York, le 3^e Sommet économique Québec – New York, organisé conjointement par les gouvernements de l'État de New York et du Québec, en collaboration avec la FCCQ, l'*Albany-Colonie Chamber of Commerce* et la *Plattsburgh-North Country Chamber of Commerce* et coprésidé par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le Gouverneur de l'État de New York, M. George E. Pataki. À l'occasion de ce Sommet, les deux chefs de gouvernement ont tracé le bilan des progrès réalisés depuis les deux premiers Sommets et ont salué la signature de quatre ententes dans les domaines de la coopération universitaire et de la promotion touristique.

3^e Sommet sur la frontière

D'autres thèmes ont également été abordés, notamment l'avenir des nanotechnologies, les alliances d'entreprises pour partager l'expertise et la recherche sur l'énergie éolienne et l'efficacité énergétique, de même que la fluidité de la circulation des biens aux frontières, particulièrement au poste de Lacolle. D'ailleurs, dans le cadre d'une rencontre privée organisée en marge du Sommet, la FCCQ, ses homologues américains et les Gouverneurs des corridors de commerce ont demandé au premier ministre Charest et au Gouverneur Pataki d'appuyer leurs démarches auprès du gouvernement fédéral pour que se concrétisent les investissements nécessaires à la reconnaissance du poste frontalier de Lacolle comme « Poste d'excellence », au même titre que le poste frontalier de Champlain.

Toujours dans le cadre des activités du Corridor Québec – New York, le 3^e Sommet sur la frontière, qui s'est tenu le 15 mai 2006 à Plattsburgh, aura notamment permis à la FCCQ d'insister à nouveau auprès des partenaires et des gouvernements sur l'importance de créer un *Poste d'excellence* à Lacolle. Les mesures contenues en ce sens dans le premier budget du gouvernement Harper incitent d'ailleurs la FCCQ à poursuivre ses actions de façon intensive afin que des investissements majeurs au poste de Lacolle soient prochainement annoncés.

De plus, les partenaires du Corridor Québec – New York, dont la FCCQ, ont appuyé publiquement la résolution de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, déposée le 13 mai 2006, pour reporter l'entrée en vigueur de la loi américaine qui obligera tout citoyen à présenter un passeport s'il veut être autorisé à franchir la frontière américaine à compter de 2008.



De gauche à droite :

M. Garry Douglas, président de la *Plattsburgh-North Country Chamber of Commerce*;

M. Jean Charest, premier ministre du Québec;

M. George E. Pataki, Gouverneur de l'État de New York;

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ; et

M. Michel Robitaille, délégué général du Québec à New York.

Ayant elle-même participé aux consultations publiques aux États-Unis à propos de l'*Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental*, la FCCQ a de nouveau insisté sur le fait qu'il est très important que le gouvernement américain ne rende pas obligatoire la possession d'un passeport, ou de tout autre nouveau document, pour traverser la frontière canado-américaine.

Corridor Québec – Vermont

Au cours de l'année, la FCCQ a pu étendre son action au Corridor Québec – Vermont, grâce à la signature d'une entente entre elle-même et la *Vermont Chamber of Commerce* qui a eu lieu le 24 mai 2006 à Burlington, sous la présidence d'honneur du ministre Raymond Bachand et du Gouverneur James Douglas.

Cette entente entre les deux chambres de commerce porte sur différents enjeux majeurs pour le développement économique du Québec et du Vermont, notamment le transport, les infrastructures routières, l'agroalimentaire, la R-D, le tourisme, l'énergie, l'environnement et, bien sûr, la fluidité du passage à la frontière.

Elle ouvre également la voie à la mise en œuvre d'une coopération structurante dans le cadre d'un Corridor de commerce Québec – Nouvelle-Angleterre. D'ailleurs, le premier ministre Charest a exprimé les attentes du gouvernement en ce sens lors d'une rencontre privée avec les dirigeants de la FCCQ qui s'est tenue le 27 juin 2006.



Au premier rang, dans l'ordre habituel :

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ et **M. Duane Marsh**, président de la *Vermont Chamber of Commerce*.

Au second rang, dans l'ordre habituel :

M. Brian Dubie, lieutenant-gouverneur de l'État du Vermont; **M. Raymond Bachand**, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et **M. James Douglas**, Gouverneur de l'État du Vermont.

Autres initiatives

Le 28 juin dernier, la PDG de la FCCQ, Françoise Bertrand, a eu le plaisir de rencontrer l'honorable Carol Hallett, ancienne ambassadrice des États-Unis aux Bahamas, sommité internationale en matière de commerce, transport et sécurité et conseillère de la *American Chamber of Commerce*.

Enfin, la FCCQ poursuit ses rencontres auprès des représentants du gouvernement fédéral pour qu'ils gardent bien présents à l'esprit les dossiers liés aux corridors de commerce et aux postes frontaliers.

Congrès 2005

La force du réseau

Du 30 septembre au 3 octobre 2005, plus de 220 participants ont pris part au congrès annuel de la FCCQ qui se déroulait en majeure partie à bord du CTMA Vacances en direction des magnifiques Îles-de-la-Madeleine. D'ailleurs, l'exceptionnelle proximité offerte par le bateau a multiplié les occasions de réseautage pour solidifier encore davantage les liens entre chacun des membres de la FCCQ.

Placé à juste titre sous le thème « La force du réseau », le congrès 2005 a également été l'occasion pour les participants d'échanger sur différentes problématiques rattachées au monde des affaires et de se munir d'outils qui pourront désormais les aider dans leur gestion et leurs stratégies quotidiennes.

Parmi les ateliers offerts, celui sur « La main-d'œuvre immigrante : comment faire face aux pénuries des compétences » a permis de sensibiliser les participants aux enjeux reliés à la gestion de la diversité ethnoculturelle dans un contexte de déclin démographique. Quant à l'atelier « Techniques de présentation et comment faire face aux médias », il a permis aux congressistes d'acquérir une foule de notions, notamment sur la façon de structurer une présentation pour communiquer clairement les messages clés au public, sans oublier divers trucs et astuces pour tirer le meilleur avantage possible d'une entrevue médiatique.

Et les lauréats sont ...

Le prix « Chambre de commerce de l'année 2005 » a été décerné à la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts qui s'est distinguée de façon remarquable par son leadership et sa capacité à rassembler les entreprises locales afin de créer un solide mouvement d'entraînement lui permettant d'être de toutes les orientations, décisions et réalisations de la ville et de la région. Grâce à l'initiative de la chambre de commerce, le centre-ville de Sainte-Agathe-des-Monts a fait peau neuve, ce qui lui a d'ailleurs valu une mention d'honneur au concours des Grands Prix du tourisme Desjardins. Notons également la participation active de la chambre aux consultations publiques à la recherche de solutions à la problématique entourant les véhicules hors route, de même que son implication dans le développement de plusieurs projets à vocation touristique.

Le comité de sélection a également souligné la qualité de la candidature des deux chambres finalistes, soit la Chambre de commerce de Manicouagan et la Chambre de commerce de Sherbrooke.

Le prix « Arthur Earle », qui reconnaît les efforts investis pour recruter de nouveaux membres, a été remis à la Chambre de commerce de Bécancour. En effet, en plus de connaître une excellente année au plan des réalisations, la chambre a augmenté de façon significative son membership pour une troisième année consécutive, passant de 247 à 277 membres, ce qui représente une augmentation de 12 %. Un des facteurs décisifs de ce succès est sans aucun doute la mise en place, l'année dernière, d'une démarche de recrutement renouvelée. Celle-ci s'est traduite par l'embauche d'une ressource supplémentaire à la permanence qui s'est rendue sur le terrain rencontrer des entreprises et des gens d'affaires de la région pour les recruter et en faire de nouveaux membres.

Le prix « Hommage au bénévolat » a été décerné à M. Daniel Fillion de la Chambre de commerce de Sherbrooke. M. Fillion est un homme d'action reconnu pour son leadership et sa très grande contribution au mieux-être de la région. Il a notamment dirigé le comité « Forum efficacité énergétique » dont les nombreuses activités ont rayonné sur l'ensemble de la région de Sherbrooke. Il a également collaboré à la réalisation de deux projets mobilisateurs : le Forum Innovalia, portant sur la création d'un réseau et d'un contexte régional favorable à l'innovation, et le Colloque « Quelle direction pour Sherbrooke? » dont l'objectif était d'amorcer une réflexion sur le développement économique de la région.

La FCCQ souhaite remercier ses partenaires du congrès 2005 sans le soutien desquels un tel événement ne serait possible : Télébec, Développement économique Canada, le gouvernement du Québec et Samson Bélair/Deloitte & Touche.



M. Daniel Desjardins (au centre), directeur général de la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts, reçoit le prix de la Chambre de commerce de l'année remis par **M^{me} Nathalie Normandeau**, ministre des Affaires municipales et des Régions. À cette occasion, **M. André Tremblay**, président du conseil 2003-2004 de la FCCQ, a remis à la chambre lauréate une bourse de 2 000 \$, gracieuseté de la Banque de développement du Canada.



M. Denis Grenon et **M^{me} Martine Pépin**, respectivement président et directrice générale de la Chambre de commerce de Bécancour, reçoivent le prix « Arthur Earle » des mains de **M^{me} Françoise Bertrand** (à gauche), présidente-directrice générale de la FCCQ.



M. Daniel Fillion (à droite), de la Chambre de commerce de Sherbrooke, reçoit le prix « Hommage au bénévolat » remis par le président du conseil 2005-2006 de la FCCQ, **M. Robert Cloutier**.

Mercuriades 2006

Quatorze entreprises québécoises démontrent un savoir-FAIRE exceptionnel

C'est lors d'une grande soirée de gala, qui s'est déroulée le 19 avril 2006 au Palais des congrès de Montréal en présence du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et sous la présidence d'honneur de M. Michael Sabia, président et chef de la direction de Bell Canada Entreprises, que la FCCQ a couronné quatorze entreprises qui se sont distinguées par leurs grandes réalisations et la démonstration de leur savoir-FAIRE.

Cette année encore, le travail du jury, présidé par le recteur de l'Université Concordia, M. Claude Lajeunesse, et composé de plusieurs personnalités des milieux d'affaires, universitaire et journalistique, a été ardu en raison de la grande qualité des candidatures reçues. C'est là un beau témoignage de la vigueur de la fibre entrepreneuriale qui anime les entreprises d'ici.

Les entreprises de l'année

Comme chaque année, deux entreprises lauréates, l'une faisant partie de la petite et moyenne entreprise et l'autre de la grande entreprise, ont été désignées par le jury pour se joindre au prestigieux Club de l'excellence. Ce qui leur a valu cette place de choix, ce sont leurs performances exceptionnelles et leur capacité à se maintenir parmi les meilleures. Ski Bromont.com, société en commandite (PME), et Groupe Biscuits Leclerc inc. (Grande entreprise), se sont ainsi vu décerner le titre d' « Entreprise de l'année ».



De gauche à droite :

M. Mathieu Bouchard, directeur, Planification stratégique, Développement industriel et régional, Groupe Alcan Métal Primaire, Alcan inc.; **M^{me} Françoise Bertrand**, PDG, FCCQ; **M. Jean Leclerc**, président-directeur général Canada, Groupe Biscuits Leclerc inc.; **M. Charles Désourdy**, président-directeur général, Ski Bromont.com, société en commandite; **M. Michael Sabia**, président et chef de la direction, Bell Canada Entreprises; **M. Richard Côté**, président du concours Les Mercuriades 2006 et vice-président, Gestion des risques du Groupe – Québec, RBC Banque Royale, et secrétaire-trésorier du bureau de direction de la FCCQ et **M. Lawrence Bergman**, ministre du Revenu.

Mérite promotion de l'entrepreneuriat

En 2005, dans le cadre du 25^e concours Les Mercuriades, la FCCQ, en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse, a créé le Mérite promotion de l'entrepreneuriat pour reconnaître les actions d'une personnalité qui s'est illustrée au cours de sa carrière par son engagement à promouvoir la culture entrepreneuriale, notamment auprès des jeunes. Considérée par plusieurs comme la « marraine » de l'entrepreneuriat jeunesse au Québec, M^{me} Micheline Locas, présidente-directrice générale de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec, est devenue la récipiendaire du Mérite promotion de l'entrepreneuriat 2006.



Instauré pour la première fois en 1999, le Mérite philanthropique rend hommage à une ou des personnalités du monde des affaires qui, en plus de réussir dans leur secteur d'activité, se sont distinguées au cours de leur carrière par leur engagement social et communautaire. Cette année, le choix du jury s'est arrêté sur M^{me} Nan-b et M. Philippe de Gaspé Beaubien, qui forment un couple tant en affaires que dans la vie et pour qui l'implication sociale prend une place prépondérante dans chacune de leurs actions.



De gauche à droite :
M. Stephan Bureau, animateur de la soirée de gala; le premier ministre du Québec, **M. Jean Charest** et **M^{me} Micheline Locas**, présidente-directrice générale de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec.

De gauche à droite :
M. Stephan Bureau, animateur de la soirée de gala; le premier ministre du Québec, **M. Jean Charest** ainsi que **M^{me} Nan-b** et **M. Philippe de Gaspé Beaubien**, cofondateurs de l'Institut de l'Entreprise familiale.

Les entreprises finalistes et lauréates



M. Michael Sabia, président d'honneur de la soirée de gala des Mercuriades 2006 et président et chef de la direction de BCE Inc.

COMMERCE ET DISTRIBUTION

Paladin Labs Inc. (Montréal)

Vigneault Montmagny inc. (Montmagny)

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

LEPAGE Millwork (Rivière-du-Loup)

Ski Bromont.com, société en commandite (Bromont)

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

- PME

Beenox, Inc. (Québec)

Groupe Énerstat inc. (Bromptonville)

Mechtronix Systems Inc. (St-Laurent)

Victhom Bionique Humaine inc.

(St-Augustin-de-Desmaures)

- Grande entreprise

Bourse de Montréal (Montréal)

Xerox Canada Itée (Montréal)

LOISIRS ET CULTURE

Cirrus Communications Inc. (Montréal)

Site de la Nouvelle-France (St-Félix-d'Otis)

Ski Bromont.com, société en commandite (Bromont)

MARCHÉS HORS QUÉBEC

Atrium Biotechnologies inc. (Québec)

CAE (St-Laurent)

CRC Sogema (Longueuil)

LEPAGE Millwork (Rivière-du-Loup)

Mechtronix Systems Inc. (St-Laurent)

PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DE TRANSFORMATION

Groupe Biscuits Leclerc inc.

(St-Augustin-de-Desmaures)

LEPAGE Millwork (Rivière-du-Loup)

Norampac inc., Division Vaudreuil (Vaudreuil-Dorion)

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

GILDAN (Montréal)

RESSOURCES HUMAINES

- PME

Usinatech inc. (Melbourne)

Vézina, Dufault inc. (Montréal)

- Grande entreprise

Algorithmme Pharma (Laval)

LVM-Fondatec inc. (Laval)

SERVICES FINANCIERS, IMMOBILIERS ET PROFESSIONNELS

- PME

ADC Assurances & Services Financiers Inc. (La Sarre)

Vézina, Dufault inc. (Montréal)

- Grande entreprise

GCM consultants (Anjou)

LVM-Fondatec inc. (Laval)

Pour cette 26^e édition, la FCCQ s'est assurée du concours de commanditaires prestigieux : Alcan, la Banque de développement du Canada, BCE, CN, le gouvernement du Québec, Hydro-Québec, le journal *Les Affaires*, METRO inc., Raymond Chabot Grant Thornton, RBC Banque Royale, RDI, Samson Bélair/Deloitte & Touche et le quotidien *The Gazette*.

Merci à tous nos partenaires de contribuer, année après année, à promouvoir le plaisir et la fierté d'entreprendre au Québec.



« Présidence de la soirée de gala »

Partenariats

Jeunesse Canada au travail

Jeunesse Canada au travail, dans les deux langues officielles (JCTDLO), est un programme d'emplois d'été qui permet à des centaines d'étudiants et de jeunes diplômés de niveaux collégial et universitaire d'améliorer leur langue seconde tout en ayant l'occasion de vivre une expérience de travail enrichissante mettant à profit leurs compétences et leur expérience dans leur domaine d'études. Ainsi, depuis maintenant 11 ans, le volet québécois de ce programme est géré par la FCCQ à la demande de Patrimoine Canada, dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.

En plus de permettre à de nombreux jeunes d'acquérir une expérience dans des secteurs clés du marché de l'emploi et de faire une transition efficace entre les études et le marché du travail, ce programme permet aux entreprises québécoises d'avoir accès à un bassin de main-d'œuvre jeune, dynamique et qualifié, tout en réduisant leurs coûts d'embauche grâce à des subventions salariales.

Les 141 emplois subventionnés par le programme en 2006 étaient répartis dans 13 régions administratives du Québec et ont permis de combler les besoins de main-d'oeuvre dans de nombreux domaines et

secteurs d'activité, tels le tourisme, l'agriculture, le développement communautaire, le journalisme, les loisirs et le sport, les communications, l'administration, le marketing, l'industrie culturelle, l'éducation, la biologie, le génie et l'architecture.

Programme d'aide à l'entrepreneuriat (ODACE)

Mis sur pied par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et piloté par la FCCQ, le projet ODACE est né du désir de mobiliser la communauté d'affaires afin de favoriser le développement économique et de promouvoir l'entrepreneuriat dans les régions du Québec.

Suite à la mise en place de la première phase du projet, douze chambres de commerce dans cinq régions ont été ciblées pour participer, au cours de la dernière année, à une mobilisation de leurs membres pour réaliser des projets de développement économique qui ont des retombées sur l'ensemble de la région. Ces projets ont été réalisés en concertation avec les organismes locaux et régionaux et dans le respect des missions des différents intervenants.

Voici donc un aperçu des projets mis en place par chaque chambre de commerce dans les régions pilotes :

Abitibi-Témiscamingue

Chambres de commerce de Rouyn-Noranda et de Val d'Or

- Mettre en valeur et promouvoir les produits agroalimentaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Bas-Saint-Laurent

Chambre de commerce de Rimouski

- Élaborer une stratégie de développement afin de consolider et diversifier le secteur industriel de la MRC de Rimouski-Neigette.

Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

- Mettre en place un programme de mentorat d'affaires dans la région de Rivière-du-Loup.
- Promouvoir l'implantation d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna.

Centre-du-Québec

Chambre de commerce de Bécancour

- Mettre sur pied un plan de commercialisation pour le Marché public Godefroy qui propose des produits du terroir régional.

Chambre de commerce de Drummond :

- Mettre en application un plan de tertiarisation des activités économiques dans la MRC de Drummond.

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Chambres de commerce de Chandler, Gaspé, Haute-Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

- Mettre en place deux Fonds d'intervention économique régional (FIER) distincts pour les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Chambres de commerce de Chicoutimi et de Lac-Saint-Jean-Est

- Créer la première coentreprise blanche-autochtone de distribution de produits alimentaires pour les territoires Cris : Les Services alimentaires Cris.

Session de formation sur la gestion proactive de la main-d'œuvre (GPMO)

Le vieillissement de la population et le manque de relève sont des facteurs cruciaux dont les entreprises doivent tenir compte au moment de leur planification. D'ailleurs, les tendances démographiques actuelles font en sorte que les entreprises vivront des difficultés de plus en plus grandes pour attirer et retenir leur personnel. Pour préserver la capacité concurrentielle de leur société, certains dirigeants devront trouver des moyens novateurs d'améliorer la gestion de leur main-d'œuvre. Soucieuse de les aider, la FCCQ s'est associée à Emploi-Québec pour présenter, par le biais du réseau des chambres de commerce, une centaine d'ateliers sur la gestion proactive de la main-d'œuvre et sensibiliser ainsi les dirigeants de PME quant à l'importance de mieux planifier leurs ressources humaines et être en mesure d'agir de façon préventive et de s'engager dès maintenant dans un processus de planification plus adéquat.

Session de formation sur la main-d'œuvre diversifiée

Le 6 février 2006, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Lise Thériault, dévoilait le contenu d'une entente réalisée en partenariat avec la FCCQ et Emploi-Québec concernant la mise en place d'un programme de sensibilisation et de mise en valeur de la main-d'œuvre immigrante auprès des entreprises du Québec. En effet, les entreprises doivent absolument pouvoir compter, à court et à moyen terme, sur un apport suffisant de main-d'œuvre qualifiée pour assurer leur capacité de production et leur compétitivité. Dans cette optique, l'immigration peut s'envisager comme une solution qui donne accès aux entreprises à un bassin de main-d'œuvre possédant de nombreux atouts en termes de compétences techniques et culturelles. La session de formation sur la main-d'œuvre diversifiée permettra de sensibiliser les employeurs aux avantages de celle-ci, de les seconder dans l'embauche et l'intégration de ce type de main-d'œuvre et de les soutenir dans la création d'un environnement de travail où la diversité constitue une force pour l'entreprise.

Publications

Mémoires

- Mémoire présenté au gouvernement du Québec à l'égard de la future *Stratégie de développement régional*. Août 2006
- Mémoire présenté au Comité provincial d'examen et à la Commission fédérale d'examen du projet hydroélectrique Eastmain 1-A et dérivation Rupert. Avril 2006
- Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre des consultations sur le projet d'implantation du terminal méthanier - Énergie Cacouna. Avril 2006
- Mémoire présenté à la commission des Affaires sociales dans le cadre des consultations sur l'avenir des soins de santé. Mars 2006
- Mémoire présenté à la Commission sur les Transports et l'Environnement dans le cadre de la Commission parlementaire sur les véhicules hors-route. Mars 2006
- Mémoire présenté au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2006-2007. Février 2006
- Mémoire présenté à la Commission de l'économie et du travail concernant la formation de la main-d'œuvre. Novembre 2005
- Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la consultation sur le projet de Loi N° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Novembre 2005

Consultez le site www.fccq.ca pour obtenir la liste complète de tous les communiqués de presse et lettres ouvertes publiés par la FCCQ en 2005-2006.

Bureau de direction

Président du conseil

M. Robert Cloutier

Vice-président et directeur général
A. de la Chevrotière Ltée, division Sobeys
Québec
Rouyn-Noranda

Président du conseil sortant de charge

M. Mathieu Bouchard

Directeur, Planification stratégique,
Développement industriel et régional
Groupe Alcan Métal Primaire
Alcan inc.
Montréal

Présidente-directrice générale

M^{me} Françoise Bertrand

Fédération des chambres de commerce
du Québec
Montréal

Premier vice-président

M. Patrice Simard, FCA

Associé directeur, bureau de Montréal
Samson Bélair/Deloitte & Touche
Montréal

Vice-président

M. André Boudreault

Vice-président principal
Genivar Groupe Conseil Inc.
Montréal

Vice-président

M. Roch Dubé

Président et chef de la direction
Groupe Bell Nordiq Inc.
Montréal

Vice-présidente

M^{me} Hélène V. Gagnon

Vice-présidente, Communications
Bombardier Aéronautique
Dorval

Vice-président

M. André Grondines

Associé
Ernst & Young
Montréal

Vice-président

M. Alain Picard

Vice-président, Ressources humaines
Metro inc.
Montréal

Secrétaire-trésorier

M. Richard Côté

Vice-président,
Gestion des risques du Groupe - Québec
RBC Banque Royale
Montréal

Membre

M. Jean-Yves Baril

Président
Marcel Baril Ltée
Rouyn-Noranda

Membre

M. Maurice Charlebois

Vice-président exécutif,
Ressources humaines et services partagés
Hydro-Québec
Montréal

Bureau des gouverneurs

M^e Sean Finn

Premier vice-président, Affaires publiques,
chef de la direction des Affaires juridiques
et secrétaire général
CN
Montréal
Ex-président de la FCCQ 2002-2003

M. Gaëtan Gagné

Président et chef de la direction
L'Entraide assurance-vie
Compagnie mutuelle
Montréal
Ex-président de la FCCQ 2000-2001

M. Jacques Girard

Consultant
Corporation Sun Média
Montréal
Ex-président de la FCCQ 1996-1997

M. Jean Houde

Sous-ministre
Ministère des Finances
Québec
Ex-président de la FCCQ 1999-2000

M. Raynold Langlois

Avocat
Langlois Kronström Desjardins
Montréal
Ex-président de la FCCQ 1995-1996

M^e Pierre Martin

Avocat
Cain Lamarre Casgrain Wells
Québec
Ex-président de la FCCQ 1997-1998

M^{me} Nycol Pageau-Goyette

Présidente et chef de la direction
Pageau-Goyette & associés limitée
Montréal
Ex-présidente de la FCCQ 1994-1995

M. Serge Saucier

Président du conseil
Raymond Chabot Grant Thornton
Montréal
Ex-président de la FCCQ 1998-1999

M. Louis A. Tanguay

Vice-président du conseil
Bell Canada International
Montréal
Ex-président de la FCCQ 1993-1994

M. André Tremblay

Directeur général
Produits forestiers Saguenay inc.
La Terrière
Ex-président de la FCCQ 2003-2004

M^e Guy Tremblay

Avocat
Heenan Blaikie SRL
Montréal
Ex-président de la FCCQ 2001-2002

Conseil d'administration

Divisions régionales

BAS ST-LAURENT

M. Donald Savard

Comptable agréé
Raymond Chabot Grant
Thornton, s.e.n.c.r.l.
Rivière-du-Loup

CENTRE-DU-QUÉBEC

M^{me} Francine Gauthier

Présidente
Masstratégie inc.,
services conseils
Trois-Rivières

CHAUDIÈRE-APPALACHES

M^{me} Karine Veilleux

Comptable agréée
Raymond Chabot Grant
Thornton, s.e.n.c.r.l.
St-Georges

ESTRIE

M^{me} Nicole Brouillette

Agent immobilier
Remax professionnel
Granby

GASPÉSIE – LES ÎLES

M. Hugo Caissy

Avocat
Étude de M^e Jean-François Roy
Sainte-Anne-des-Monts

LAVAL

M. Raymond Talbot

Président
Boulangerie Renaud inc.
Laval

SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN

M. Marcel Tremblay

Copropriétaire
Manoir Notre-Dame
Roberval

Grandes locales

BOIS-FRANCS

M. Sylvain Côté

Président
Auger BC Sécurité
Victoriaville

CENTRE-DE-LA-MAURICIE

M. Jean Noël

Conseiller en placement
Financière Banque Nationale
Grand-Mère

CHÂTEAUGUAY

M. Denis Barbeau

Vice-président
Enseignes Plus
Châteauguay

CHICOUTIMI

M. Michel Paquin

Comptable agréé
Samson Bélaïr/
Deloitte & Touche
Chicoutimi

DRUMMOND

M^{me} Johanne Marceau

Éditrice Médias Transcontinental
L'Express - La Parole
Drummondville

EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

M. Martin LaRoche

Vice-président
Dessau SoprIn Inc.
Montréal

GATINEAU

M. Martin Lacasse

Président-directeur général /
Propriétaire
Rona l'Entrepôt
Gatineau

HAUTE-YAMASKA ET RÉGION

M. Roland Choinière

Président
CAE Région
Haute-Yamaska
Granby

HAUT-RICHELIEU

M. Michel Fecteau

Directeur des ventes
Dery Toyota
St-Jean-sur-Richelieu

JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

M. Jan-Fryderyck Pleszcynski

Avocat
FASKEN MARTINEAU
Montréal

JEUNES GENS D'AFFAIRES DU QUÉBEC (REGROUPEMENT DES)

M. Sébastien Leblanc

Directeur général
SPEG
Montréal

JONQUIÈRE

M. René Nadeau

Directeur général
Place Centre-ville ~ Jonquière

LAC-SAINT-JEAN EST

M. Pascal Pilote

Directeur
Plaza l d'Alma ~ Alma

LAVAL

M. Raymond Talbot

Président
Boulangerie Renaud inc
Laval

LÉVIS

M. Stéphane Labrie

Associé
Langlois Kronström Desjardins
Avocats, s.e.n.c.r.l.
Lévis

MANICOUAGAN

M. Danyel Raymond

Propriétaire
Accent Meubles
Baie-Comeau

LES MASKOUTAINS

M. Roger Sylvestre

Directeur de la formation
continue et de Synor
Cégep de Saint-Hyacinthe
Saint-Hyacinthe

MONT-TREMBLANT

M. Marc Lamoureux

Président
Les Sommets Pontiac Buick GMC
Mont-Tremblant

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

M^{me} Marie-Claude Lalande

Vice-présidente adjointe
et avocate principale
Financière Sun Life
Montréal

QUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

M. Marco Del Dotto

Directeur principal de comptes,
Affaires gouvernementales,
Groupe entreprise Bell Mobilité
Montréal

QUÉBEC

M. Pierre Dolbec

Président et chef de la direction
Dolbec Y. Logistique
international inc.
Vanier

RÉGIONALE DES ENTREPRENEURS DE QUÉBEC

M. André Di Vita

Conseiller principal
Mercer, consultation
en ressources humaines
Sainte-Foy

PIERRE-LE GARDEUR DE REPENTIGNY

M. Robert Miller

Président
Assurances Robert Miller
et associés inc.
Repentigny

RIVE-SUD

M. Jean-François Gauvin

Vice-président, Opérations
TECHNISOL inc.
Boucherville

RIVIÈRE-DU-LOUP

M. François Deschamps

Directeur des services financiers
Clarica
Rivière-du-Loup

ROUYN-NORANDA RÉGIONAL

M^{me} Anne-France Thibault

Présidente
Legault Gaz & Soudure inc.
Rouyn-Noranda

ST-EUSTACHE, DEUX-MONTAGNES, STE-MARTHE-SUR-LE-LAC

M^{me} Danielle Corriveau

Vice-présidente
NG Informatique inc.
Saint-Eustache

ST-LAURENT

M. Patrice Ryan

Vice-président
et directeur général
GPC Affaires publiques
Montréal

ST-SAUVEUR

M. André Guillemette

Éditeur, directeur général
Journal La Vallée – Groupe
Transcontinental GTC Ltée
St-Sauveur

SEPT-ÎLES

M. Denis Cadoret

Vice-président
Axor Experts-Conseils
Sept-Îles

SHERBROOKE

M. Nicolas Lemay

Architecte
Cimaise architectes
Sherbrooke

SOREL-TRACY MÉTROPOLITAIN

M. Serge Bergeron

Directeur, Développement
stratégique opérations
Q.I.T. Fer & Titane inc.
Sorel-Tracy

TERREBONNE/LACHENAIE

M. Fabien Poirier

Propriétaire
Restaurant chez Fabien inc.
Terrebonne

THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

M. Marcel Ménard

Président
Prévost Fortin D'Aoust, Avocats
Blainville

TROIS-RIVIÈRES

M. Éric Pronovost

C.a., c.i.p. syndic
Belhumeur, Pronovost
et associés inc.
Trois-Rivières

VAL-D'OR

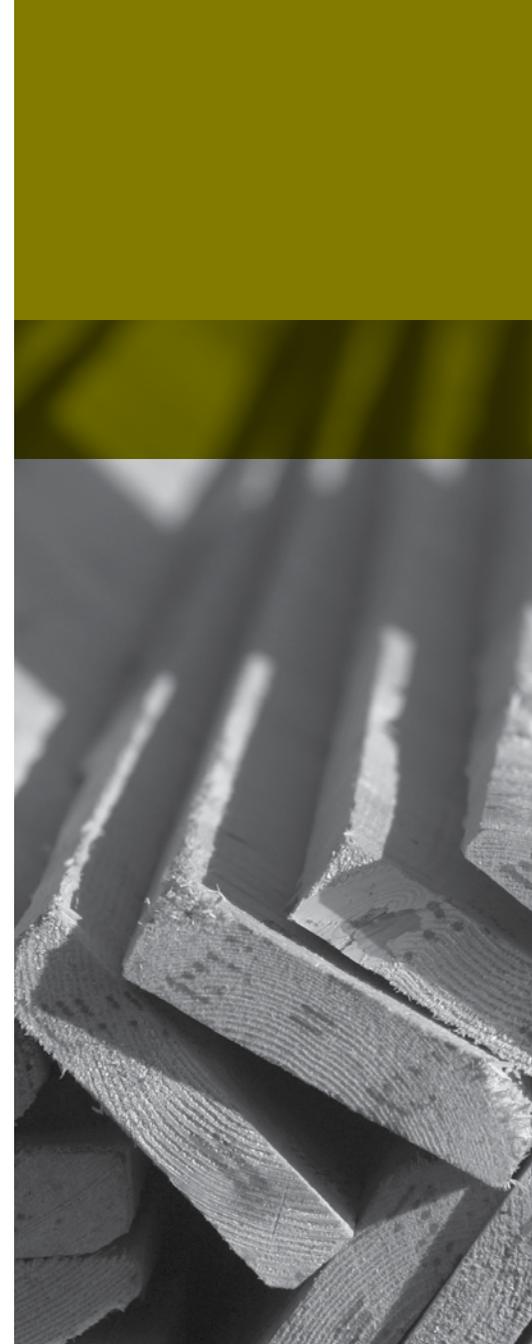
M. Daniel Massé

Président
Groupe financier Massé
Val-d'Or

VALLÉE DU RICHELIEU

M. Gilbert Desrosiers

Directeur projets spéciaux
L'Oeil Régional
Beloeil



Représentants des secteurs économiques

Biotechnologie et pharmaceutique

M. Denis Drolet

Chef de service
Relations gouvernementales
Québec
Politiques industrielles
Merck Frosst Canada Ltée
Kirkland

Communications

M. Marc Sévigny

Associé et directeur du bureau de Montréal
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
Montréal

Coopératives et développement régional

M. Yves Morency

Vice-président, Relations gouvernementales, MCD
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Lévis

Éducation et enseignement supérieur

M. Gaëtan Boucher

Président-directeur général
Fédération des cégeps
Montréal

Énergie

M. Pierre Desrochers

Consultant
Beaconsfield

Formation en entreprise

M. Yves Trépanier

Vice-président
Groupe Conseil Aon inc.
Montréal

Génie conseil

M. Normand Morin

Conseiller principal au bureau du président
Groupe SNC-Lavalin inc.
Montréal

Hôtellerie et tourisme

M. Alex Kassatly

Directeur général
Fairmont le Château Frontenac
Québec

Institutions financières

M. Pierre Dubreuil

Premier vice-président
Services aux entreprises
Banque Nationale du Canada
Montréal

Médias-Télédiffusion

M. Raynald Brière

Président et chef de l'exploitation
Radio-Nord Communications inc.
Montréal

Produits forestiers

M. Denis Leclerc

Directeur, Affaires gouvernementales et publiques
Abitibi-Consolidated Inc.
Montréal

Recherche et développement

M. Michel Pigeon

Recteur
Université Laval
Ste-Foy

Services comptables

M^{me} Nathalie Bernier

Associée
KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l.
Montréal

Services juridiques

M. Patrick Simard

Associé
Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre
Sillery

Services professionnels

M. Richard Payette

Président et chef de la direction
Raymond Chabot Grant
Thornton, s.e.n.c.r.l.
Montréal

Technologie de l'information

M. Bernard Labelle

Vice-président,
secteur d'affaires
Groupe CGI inc.
Québec

Transport

M^{me} Denyse Nepveu

Directrice des communications et Affaires corporatives
Chemin de fer Canadien
Pacifique
Montréal

Comités

- **AVANTAGES QUÉBEC**

Présidence :

M. Mathieu Bouchard

Directeur, Planification stratégique,
Développement industriel et régional
Groupe Alcan Métal Primaire, Alcan inc.

- **CORRIDORS DE COMMERCE,
EXPORTATIONS**

Présidence :

M^{me} Denyse Nepveu

Directrice des communications et
Affaires corporatives
Chemin de fer Canadien Pacifique

- **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Présidence :

M. Marc Sévigny

Associé directeur, bureau de Montréal
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL

- **ÉDUCATION / ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR / FORMATION**

Présidence :

M. Pierre Charbonneau

Associé
Raymond Chabot Grant Thornton

Sous-comités

Groupe de travail formation - loi 90

Présidence :

M^{me} Chantal Hains

Conseillère principale
Knightsbridge

Groupe de travail financement secteur privé

Présidence :

M. Jacques Marchand

Directeur général
Collège LaSalle

- **FISCALITÉ ET FINANCES PUBLIQUES**

Présidence :

M^{me} Lucie Laliberté

Première directrice principale
Raymond Chabot Grant Thornton

- **PPP**

Présidence :

M. Normand Morin

Conseiller principal au bureau du président
SNC – Lavalin

- **TRAVAIL**

Présidence :

M. Alain Picard

Vice-président, Ressources humaines
Metro Inc.

- **BIOPHARMACEUTIQUE**

Présidence :

M. Denis Drolet

Chef de service, Relations gouvernementales
Québec et Politiques industrielles
Merck Frosst Canada

- **ÉNERGIE**

Présidence :

M. Michel Martin

Directeur des affaires publiques et gouvernementales
Ultramart Ltée

- **PRODUITS FORESTIERS**

Présidence :

M. Denis Leclerc

Directeur, Affaires gouvernementales et publiques
Abitibi-Consolidated

- **TOURISME**

Présidence :

M. Alex Kassatly

Directeur général
Fairmont le Château Frontenac

- **TRANSPORT**

Présidence :

M. Pierre-André Dugas

Vice-président – Division Transport
Génivar Groupe Conseil Inc.

- **SANTÉ**

Présidence :

M. Alain Robillard

Conseiller principal
Mercer, Consultation en ressources humaines

- **RÉGIONS RESSOURCES**

Présidence :

M. Roch Dubé

Président et chef de la direction
Groupe Bell Nordiq

Sous-comité

Groupe de travail transport aérien régional

Présidence :

M. Pierre Proulx

Directeur général
Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine

Personnel de la FCCQ

Direction générale

Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale

Diane Dubord
Directrice de projets

Développement des affaires et des sociétés membres

Susan Barthe
Vice-présidente

Leila Bachir/Isabelle Lemay
Coordonnatrice aux événements spéciaux

Christine Brindamour
Conseillère,
Avantages commerciaux et commandites

Xavier Paillat
Conseiller

Ghania Houfani
Conseillère

Maurice Labbé
Conseiller

Jocelyne Durand
Adjointe

Affaires publiques

Bernard Hogue
Vice-président

Audrey Azoulay
Économiste

Charline Lessieux
Adjointe

Membres affiliés

Marguerite Saubat
Directrice

Solange Fauchez
Adjointe

Communications

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice

Administration

Anne-Marie Plante
Directrice

Manon Rioux
Réceptionniste

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2006
Bibliothèque nationale du Canada, 2006
ISSN 1195-6313

fccq.ca

555, boul. René-Lévesque Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1B1
t. (514) 844-9571 f. (514) 844-0226